Commune de VITRAC SUR MONTANE

Réunion ordinaire du conseil municipal du 17 mars 2016

<u>PRESENTS</u>: Mme ANTOINE / Mme BRETON / Mme DOUHET / Mme DUMAS / Mme LAGRANGE / M. AUBESSARD / FAURIE / M. MALAURIE / M. MIGINIAC.

ABSENTS EXCUSES :

Mme STOPYRA qui donne procuration à Mme DUMAS

<u>ABSENTS</u>: M. STOPYRA, Début de la réunion à 19h30

Secrétaire de séance : M. AUBESSARD, élu à l'unanimité par les membres du conseil.

Lecture et adoption du compte rendu de la dernière réunion à l'unanimité

Modification organisation semaine scolaire

M le Maire rappelle au Conseil Municipal que les effectifs pour la prochaine rentrée scolaire sont évalués à 27 élèves. Face aux contraintes budgétaires et après accord de principe de la directrice et des élus chargés des affaires scolaires, il propose une nouvelle organisation de la semaine scolaire avec les activités périscolaires programmées sur 2 fois 1 heure par semaine : les lundi et jeudi de 15 h à 16h. La classe finirait à 16 h les mardi et vendredi.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le maire à solliciter l'accord de l'inspection d'académie pour valider cette modification.

Construction cantine / salle périscolaire : demande de subventions

M le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2016-2 concernant les demandes de subventions auprès de la préfecture (DETR) et au Conseil départemental (CTA). Les services de la préfecture nous ont contacté pour nous préciser que les dépenses liées à l'achat de matériel ne sont pas éligibles à la DETR mais, qu'en revanche, les frais de maîtrise d'œuvre oui.

De ce fait le montant subventionnable de travaux est de 303 848 € HT plafonné à 300 000 € pour un une aide DETR de 138 000 €.

Les aides départementales, quant à elles, ne changent pas (30 000 €/ an sur 3 ans) Soit un total d'aides publiques de 228 000 €, soit 75,03 % du projet HT 303 848 €

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette modification

Construction cantine / salle périscolaire : modification montant à emprunter

M. le maire informe le conseil que suite à son rendez-vous avec l'organisme de prêt retenu pour les travaux, il s'avèrerait plus judicieux d'emprunter 152 000 € dans les mêmes conditions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de valider le montant de 152 000 € à la Caisse des Dépôts pour un emprunt sur 20 ans avec un remboursement annuel au taux de 1,75 %.

Avis concernant la régularisation administrative d'un entrepôt logistique Verlhac Industrie sur la ZAC de la Montane

Après présentation du projet par M. le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité émet un avis favorable à la régularisation administrative.

Conventions de partenariat avec les Môm'édières

M. le maire présente les conventions aux membres du conseil :

- la première porte sur une adhésion annuelle de 200 €
- la seconde porte sur l'accueil de loisirs des 3-11 ans dont le montant est calculé en fonction de la fréquentation N-1, à savoir 1 240.72 € pour 2016

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer les 2 conventions.

Participation fiscalisée aux dépenses des syndicats de communes 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote pour que la mise en recouvrement de la quote part de la commune pour la Fédération départementale des syndicats d'électrification soit effectuée par les services fiscaux, auprès des administrés.

Adoption du compte de gestion pour le budget communal

Après présentation du compte de gestion par M. le maire comme suit,

Libellé	Fonctio	nnement	Investis	sement	Ensemble		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultats reportés		50 665.46	14 371.19		14 371.19	50 665.46	
opés exercice	199 539.95	215 762.07	9 379.53	29 409.03	208 919.48	245 171.10	
Totaux	199 539.95	266 427.53	23 750.72	29 409.03	223 290.67	295 836.56	
résultat de clôture		66 887.58		5 658.31		72 545.89	
restes à réaliser				13 000.00		13 000.00	
totaux cumulés	199 539.95	266 427.53	23 750.72	42 409.03	223 290.67	308 836.56	
résultats définitifs		66 887.58		18 658.31		85 545.89	

Le conseil l'adopte à l'unanimité

Adoption du compte administratif du budget communal

Mme Antoine présente le compte administratif qui est en concordance avec le compte de gestion.

				Fonctionn	ement			1
Dépenses	Somme BP + DM	Somme mandatée		Recettes	Somme BP + DM	Somme reçue		
Total	143 861,68	199 539,95		Total	242 762,23	266 427,53		
	Résultat défin	itif section de	66 887,58					
				Investiss	sement			
Dépenses	Somme BP + DM	Somme mandatée	RAR		Recettes	Somme BP + DM	Somme reçue	RAR
Total	42 027,96	23 750,72	-		Total	42 027,96	29 409,03	13 000,00
	Résultat déf	initif section	18 658,31					
	Nesariar de	January Section	10 000,01					
		Résultat d'en deux se		S	85 545,89			

M. le maire sort de la salle et le conseil municipal à 9 voix pour, adopte le compte administratif

Affectation du résultat M14

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation suivante :

Recette de fonctionnement : 66 887.58 €
Recette d'investissement : 5 658.31 €
Reste à réaliser recette d'investissement : 13 000.00 €

Vote des 3 taxes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 10 voix pour, décide de fixer les taux d'imposition des 3 taxes locales en 2016 comme suit :

Taxe d'habitation: 6,17 %
Taxe foncière (bâti): 6,93 %
Taxe foncière (non bâti): 60,62 %

Subvention aux associations

Le conseil vote, à l'unanimité, les subventions suivantes :

Association	Montant de la subvention
ASVC	100.00 €
Anciens combattants section Vitrac	400.00 €
Bibliothèque départementale de prêt	50.00 €
Comice agricole cantonal	75.60 €
Comité des fêtes	150.00 €
Les Compagnons de la Montane	150.00 €

Coopérative scolaire RPI	400.00 €
Don du sang	50.00 €
FSE	200.00 €
JMF canton de Corrèze	50.00 €
Les Môm'édières	1 440.72 €
Parents d'élèves	505.00 €
Sapeur-Pompier de la Corrèze	50.00 €
Sécurité routière	50.00 €
Total	3 671.32 €

<u>Budget primitif M 14</u> Adopté à l'unanimité comme suit

Dépenses de fonctionnement					
Charges à caractère général	88 387.56 €				
Charges de personnel	127 380.00 €				
Autres charges de gestion courante	35 125.89 €				
Charges exceptionnelles	200.00 €				
Amortissements	2 447.42 €				
TOTAL	253 540.87 €				

Recettes de fonctionnement				
Résultats reportés	66 887.58 €			
Remboursement de charges	80.56 €			
Produits de services	41 501.67 €			
Impôts	54 698.62 €			
Dotations	81 028.00 €			
Produits de gestion	9 345.00 €			
TOTAL	253 540.87 €			

Dépenses d'investissements					
Emprunts	751.07 €				
Travaux	20 075.45 €				
Mise aux normes accessibilité WC Publics	3 000.00 €				
Aménagement atelier	3 000.00 €				
Travaux accessibilité salle des fêtes	7 900.01 €				
Panneaux signalisation accessibilité	1 000.00 €				
Gros outillage	1 500.00 €				
Tablettes école	2 068.05 €				
Tables et chaises école	1 507.40 €				
Aspirateur école	99.99 €				
Immobilisation en cours : construction	386 275.91 €				
cantine + salle périscolaire	330 27 3.71 €				
TOTAL	407 102.43 €				

Recettes d'investissements				
Résultat reporté	5 658.31 € €			
Subventions	239 160.00 €			
Emprunts	152 000.00 €			
Amortissements	2 447.42 €			
TOTAL	407 102.43 €			

Adoption du compte de gestion pour le budget assainissement

Après présentation du compte de gestion par M. le maire comme suit,

Libelle	Fonctio	nnement	Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		7 921.75		21 806.23		29 727.98
opés exercice	18 251.71	14 551.34	16 916.01	10995.74	35 167.72	25 547.08
Totaux	18 251.71	22 473.09	16 916.01	32 801.97	35 167.72	55 275.06
résultat de clôture		4 221.38		15 885.96		20 107.34
restes à réaliser						
totaux cumulés	18 251.71	22 473.09	16 916.01	32 801.97	35 167.72	55 275.06
résultats définitifs		4 221.38		15 885.96		20 107.34

Le conseil l'adopte à l'unanimité

Adoption du compte administratif du budget communal

Mme Antoine présente le compte administratif qui est en concordance avec le compte de gestion.

			E	exploitation			
Dépenses	Somme BP + DM	Somme mandatées			Recettes	Somme BP + DM	Somme reçue
Total	20 590,76	18 251,71			Total sans 002	11 517,61	22 473,09
					Total avec 002	20 590,76	22 473,09
	Résultat définitif en affecté en exploitatio pour le budget 2015		4 221,38				
			In	vestisseme	nt		
Dépenses	Somme BP + DM	Somme mandatée			Recettes	Somme BP + DM	Somme reçue
Total sans 001	28 774,97	16 916,01			Total	8 468,74	6 968,74
Total avec 001	28 774,97	16 916,01			Total avec 001	28 774,97	32 801,97
	Résultat définitif e affecté en recette 001 pour le budget	investissement	15 885,96				
		Résultat d'er deux se			20 107,34		

M. le maire sort de la salle et le conseil municipal à 9 voix pour, adopte le compte administratif

Affectation du résultat M49

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation suivante :

Recette de fonctionnement : 4 221.38 € Recette d'investissement : 15 885.96 €

Montant provision 2016 pour grosses réparations

M. le maire propose au conseil d'inscrire sur le budget 2016 la somme de 1 805.40 \in à l'article 6815 pour les futurs travaux de curage de la lagune.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

Durée des amortissements pour les subventions d'étude

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de fixer la durée des amortissements pour les subventions des frais d'études à 5 ans.

Vote du budget primitif assainissement

Adopté à l'unanimité comme suit

Dépenses de fonctionnement					
Charges à caractère général	2 270.48 €				
Charges de personnel	4 000.00 €				
Atténuation de charges	900.00 €				
Autre charges	200.00 €				
Intérêts	1 427.14 €				
Charges exceptionnelles	200.00 €				
Provisions	1 805.40				
Amortissements	8 126.17 €				
TOTAL	18 929.19 €				

Recettes de fonctionnement				
Résultats reportés	4 221.38 €			
Produits de services	7 390.20 €			
Amortissements	6 817.61 €			
Subvention exceptionnelles	500.00 €			
TOTAL	18 929.19 €			

Dépenses d'investissements	
Emprunts	5 305.32 €
Gros outillages	7 811.08 €
Travaux	4 078.12 €
Subventions équipement	6 817.61 €
TOTAL	24 012.13 €

Recettes d'investissements	
Résultat reporté	15 885.96 €
Amortissements	8 126.17 €
TOTAL	24 012.13 €

Affaires diverses :

- -Le maire informe le CM de la réunion ADM19 du 24 mars 2016 à Lagraulière.
- -Le maire informe le CM des travaux prévus en 2016 par VINCI : réalisation d'un écopont sur L'A89.

Pas de questions diverses

Clôture à 21H